

CONTEXTE

DE QUOI S'AGIT-IL?

Les comités de vérification ont reçu la mission d'assurer au conseil d'administration que le conseil scolaire a instauré la culture, le personnel, les politiques, les systèmes et les contrôles nécessaires pour protéger les actifs du conseil scolaire et pour présenter des données financières exactes aux usagers internes et externes.

POURQUOI?

Pour assurer la supervision du secteur de l'éducation qui gère des budgets totalisant plus de 20 milliards de dollars.

QUAND?

Le ou la candidat(e) choisi(e) entrera en poste aussitôt que possible.

COMPOSITION

Pour le CSPNE, trois conseillers scolaires et deux représentants de la communauté, est requis.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS AU SUJET DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DU CSPNE ?

COMMUNIQUEZ AVEC :

Chantal Breault
Coordonnatrice
des services financiers
CSPNE

chantal.breault@cspne.ca

705.472.3443, poste 10239

UNE OCCASION POUR LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE



RECRUTEMENT POUR LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Expérience en comptabilité, en gestion financière et autre expérience pertinente en affaires nécessaire pour comprendre les normes de comptabilité du secteur public;
- ✓ Ne pas être un employé ou un agent d'un conseil scolaire, au moment de la nomination;
- ✓ NE PAS avoir un parent, enfant ou conjoint qui travaille pour un conseil, au moment de sa nomination.

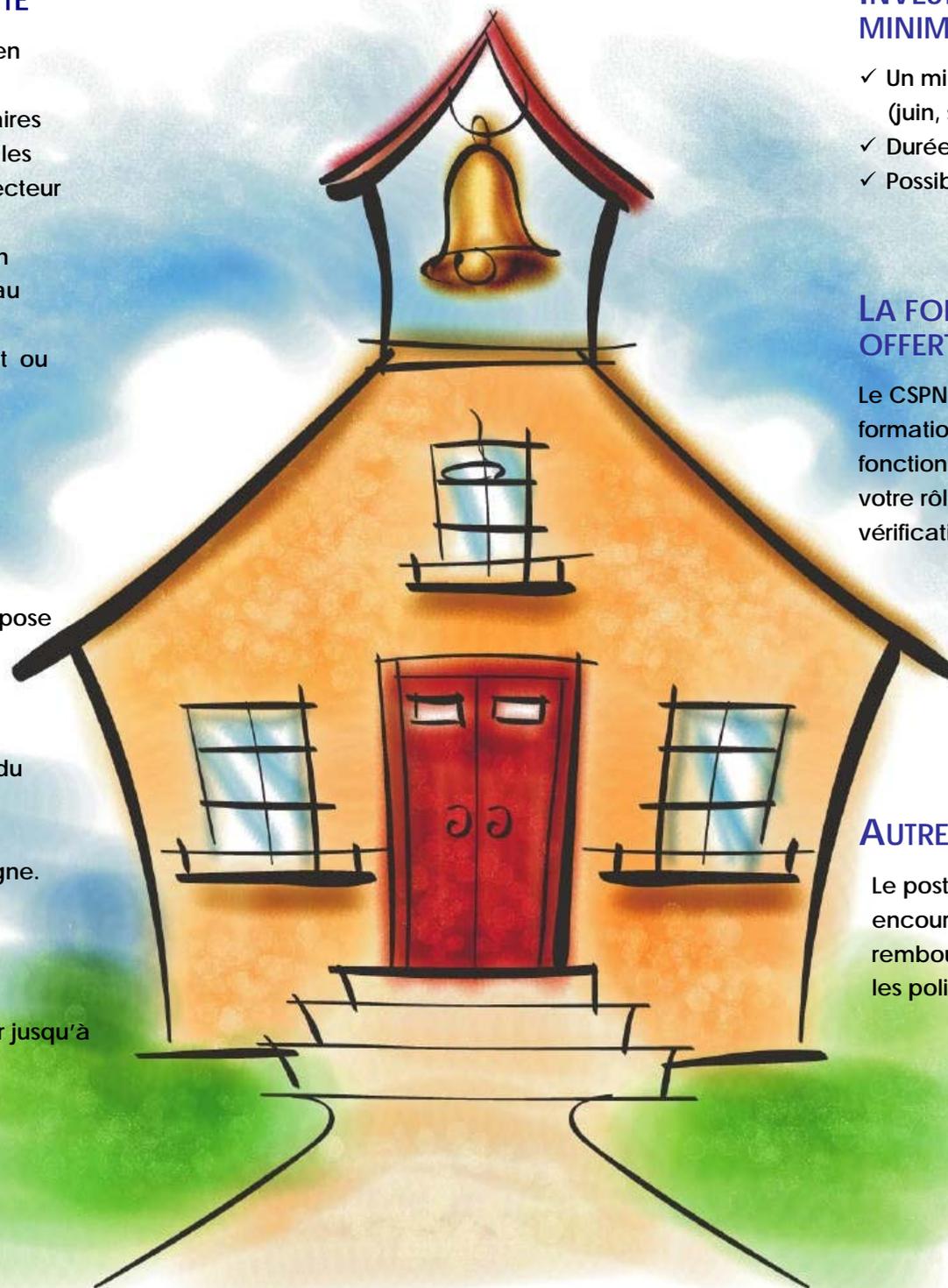
COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection se compose de trois membres suivants :

- ✓ Directeur de l'éducation;
- ✓ Un cadre supérieur de l'administration des affaires du conseil;
- ✓ Président du conseil ou le conseiller scolaire qu'il désigne.

DURÉE DU MANDAT

- ✓ Premier mandat pouvant aller jusqu'à trois ans avec possibilité de prolongation;
- ✓ Possibilité de démissionner à n'importe quel moment.



INVESTISSEMENT EN TEMPS MINIME

- ✓ Un minimum de 3 réunions par an (juin, septembre et novembre);
- ✓ Durée de deux à trois heures;
- ✓ Possibilité de téléconférence.

LA FORMATION SERA OFFERTE :

Le CSPNE offrira une séance de formation avant votre entrée en fonction qui vous apprendra tout sur votre rôle de membre du comité de vérification.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Le poste est bénévole mais les frais encourus par les membres seront à remboursés à leur demande selon les politiques du CSPNE.